

## Index Mandates – Lettre d'information n° 3

### Réplication améliorée de l'indice et conditions de transactions plus avantageuses pour le CSIF Emerging Markets Index



**Dr. Valerio Schmitz-Esser**  
Responsable Index Mandates

Forte de sa fortune du fonds dépassant CHF 2 milliards, le Credit Suisse Institutional Fund (CSIF) Emerging Markets Index fait partie des principaux fonds en actions de droit suisse répliquant la performance des marchés émergents. Le fonds a été lancé en avril 2004 et a fait l'objet d'un afflux d'argent frais à hauteur de 470 millions CHF depuis le début de 2011. Le Credit Suisse a pu utiliser cet afflux pour réduire significativement l'erreur de suivi par rapport à son indice de référence MSCI Emerging Markets et diversifier davantage son portefeuille.

	au 30.09.2010	au 29.04.2011	au 31.08.2011
Nombre de titres dans le fonds	387	570	699
Nombre de titres dans l'indice MSCI Emerging Markets	754	810	824
Erreur de suivi anticipé p.a.	0.84%	0.46%	0.32%

Source: Credit Suisse AG, Barra Aegis, août 2011

#### Indexation sur les marchés émergents

La réplication d'un indice sur les marchés émergents comporte des défis supplémentaires par rapport à un fonds indiciel sur des marchés développés : certains marchés ne sont pas directement accessibles mais doivent être répliqués via des certificats de dépôt (American Depositary Receipts (ADRs) ou Global Depositary Receipts (GDRs). Or toutes les sociétés par actions présentes sur ces marchés ne disposent pas d'un programme adéquat, ce qui limite la sélection. A l'heure actuelle, le fonds investit dans les ADRs et GDRs sur des actions provenant d'Inde, du Chili, de Colombie, du Pérou, de Russie et de l'Egypte.

A la fin août 2011, l'indice comprenait au total 824 titres, dont 5 à 10% présentent une liquidité très réduite.

La liquidité de négoce sur les différents marchés peut être extrêmement variable: la liquidité en Indonésie, aux Philippines ou en Pologne se limite souvent aux valeurs à forte capitalisation boursière, tandis que Taïwan ou la Corée du Sud n'ont à cet égard rien à envier aux marchés

développés. De plus, le gestionnaire de portefeuille doit tenir compte de restrictions techniques, telles que des délais très courts dans le règlement (Taïwan, Corée du Sud) ou des limitations dans le trafic des devises (Taïwan, Brésil).

En raison des restrictions évoquées, la réplication pure (intégrale) du MSCI Emerging Markets Index s'avère impossible. La gestion de portefeuille du Credit Suisse sélectionne donc une quantité suffisante de titres liquides (y compris des ADRs et GDRs) parmi les titres de l'indice. L'univers de titres liquides est contrôlé en permanence et adapté le cas échéant. Pour chaque transaction, une procédure d'optimisation mathématique sélectionne le portefeuille minimisant l'erreur de suivi par rapport à l'indice de référence parmi cet univers restreint.

#### Améliorations significatives au cours des douze derniers mois:

- Plus grande diversification
- Amélioration de l'efficience
- Conditions plus avantageuses

Grâce aux afflux de capitaux, de nombreuses améliorations ont pu être apportées au portefeuille du fonds.

#### Plus grande diversification

- L'univers éligible de titres liquides est passé de 400 à 720 titres au cours de ces douze derniers mois.
- La représentation exhaustive de tous les pays de l'indice constitue une nouveauté dans la réplication.
- L'Egypte (0.35% de pondération dans l'indice) est couverte par cinq GDRs.
- Le Maroc (0.17% de pondération dans l'indice) est représenté par une cotation secondaire en France du titre marocain le plus important.

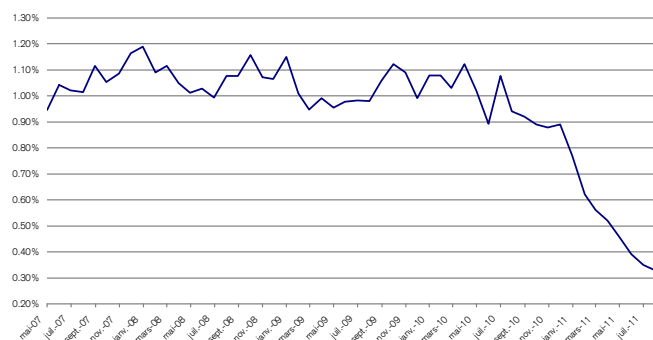
### Amélioration de l'efficience

- Des informations complémentaires sur la liquidité des ADRs et des GDRs négociés sur diverses places boursières sont disponibles dans nos systèmes sur une base quotidienne.
- Les titres liquides sont contrôlés en permanence et adaptés si nécessaire.
- Des contrats à terme cotés en bourse sur le MSCI Emerging Markets Index servent à investir les liquidités. Cela garantit un investissement intégral du fonds, malgré un afflux de capitaux de moindre importance.

### Conditions plus avantageuses auprès de courtiers externes et diminution des frais d'émission et de rachat

- Grâce à des courtiers supplémentaires et à l'augmentation du volume d'affaires, les investisseurs du CSIF Emerging Markets Index bénéficient de commissions de courtage plus avantageuses.
- Les frais d'émission et de rachat du fonds couvrent les coûts de transactions occasionnés par l'achat et la vente de titres du fonds. Cela garantit donc une ventilation des frais par souscriptions et rachats en fonction de leurs auteurs. Grâce à la réduction des coûts de transactions, il a été possible de ramener les frais d'émission de 0.85% à 0.65% et les frais de rachat de 0.65% à 0.45%. Les frais recalculés permettent d'offrir à tous les investisseurs existants des conditions d'accès plus attractives avec préservation intégrale de leurs intérêts.

### Erreur de suivi anticipé du fonds CSIF Emerging Markets Index



Source: Credit Suisse AG, Barra Aegis, août 2011

### Autres améliorations prévues

Le Credit Suisse travaille actuellement au perfectionnement de sa gamme de fonds. Grâce aux mesures suivantes, la banque vise une réduction supplémentaire de l'erreur de suivi dans le CSIF Emerging Markets Index:

- Les afflux de capitaux dans le fonds serviront à réduire encore davantage le risque spécifique lié aux titres.
- La direction du fonds et la banque dépositaire examinent la possibilité d'investir dans des actions indiennes locales. Le marché des actions indien pourrait ainsi être mieux répliqué, notamment en ce qui concerne les titres de moyenne capitalisation.

### Vos interlocuteurs

En cas de question, veuillez contacter votre Relationship Manager ou les spécialistes produits Index Mandates:

**+41 44 334 41 41**  
**[index.solutions@credit-suisse.com](mailto:index.solutions@credit-suisse.com)**

### Informations juridiques:

Le présent document sert à des fins de marketing et n'est pas le résultat d'une analyse financière ou d'une recherche; il n'est donc pas soumis aux «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» publiées par l'Association suisse des banquiers. Les exigences légales en matière d'indépendance de l'analyse financière et les restrictions au négoce avant la publication des données d'analyse ne s'appliquent donc pas à ce document. Ce document a été élaboré par Credit Suisse AG et/ou ses filiales (ci-après «CS»), avec le plus grand soin et en toute bonne foi. Le CS ne fournit toutefois aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité du présent document et décline toute responsabilité pour les pertes qui pourraient résulter de l'utilisation de ces informations. Le présent document reflète les opinions du CS au moment de sa rédaction; celles-ci peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Sauf mention contraire, les chiffres n'ont pas été vérifiés. Ce document est fourni exclusivement à titre d'information et à l'usage du destinataire. Il ne constitue ni une offre ni une recommandation en vue de l'achat ou de la vente d'instruments financiers ou de services bancaires et ne saurait délier le destinataire de la nécessité de former son propre jugement. Il est en particulier recommandé à ce dernier d'examiner ces informations, le cas échéant avec l'aide d'un conseiller, sous l'angle de la compatibilité avec ses ressources personnelles et celui des conséquences juridiques, réglementaires, fiscales, etc. La reproduction intégrale ou partielle du présent document sans l'accord écrit préalable du CS est interdite. Il est expressément stipulé que ce document ne s'adresse pas aux personnes soumises à une législation leur interdisant l'accès à de telles informations du fait de leur nationalité ou de leur domicile. Par ailleurs, il est interdit d'envoyer, d'introduire ou de distribuer ce document ou une copie de celui-ci aux Etats-Unis ou de le remettre à une personne US. Tout placement comporte des risques, en particulier des risques de fluctuation des valeurs et des rendements. En outre, les monnaies étrangères sont exposées au risque de dépréciation par rapport à la monnaie de référence de l'investisseur. Les performances historiques et les scénarios de marché financier ne constituent aucune garantie de résultats courants ou futurs. Les indications des rendements ne considèrent pas les commissions et frais appliqués lors de la souscription ou du rachat. En outre, il ne peut pas être garanti que la performance de l'indice de référence sera totalisée ou excédée. Le produit décrit est un fonds à compartiments multiples de droit suisse de la catégorie «Autres fonds en placements traditionnels» destinés aux investisseurs qualifiés au sens de l'art. 10, al. 3 et 4 LPCC. Il est expressément stipulé que le présent document ne s'adresse pas aux particuliers ou aux personnes auxquelles il est interdit d'accéder à de telles informations. Le contrat de fonds de placement peut prévoir en outre des restrictions supplémentaires relatives aux investisseurs pour certains sous-fonds ou pour certaines classes de parts. Le contrat de fonds et le rapport annuel sont disponibles gratuitement auprès de Credit Suisse Funds AG, Zurich, et de toutes les banques de Credit Suisse AG en Suisse.

Copyright © 2011 Credit Suisse Group AG et/ou ses filiales. Tous droits réservés.